



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-50984>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **26-50984**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville du Havre

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21760351300011

Ville : LE HAVRE

Code postal : 76084

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1824890>

Identifiant interne de la consultation : 26AT-MUTCV-2105-N

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : secrétariat de la Cao

Numéro de téléphone du contact : +33 235194446

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Dc1 détaillé et entièrement complété - dernière version à télécharger sur : http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc ou lettre de candidature comprenant les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat Formulaire Dc2 : Dc2 détaillé et entièrement complété - dernière version à télécharger sur : https://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc ou déclaration du candidat individuel ou membre du groupement
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité : Pour le lot 1: Certificats de qualif Qualibat 1552 +1111

+1311 ou équivalents, ou références équivalentes : En l'absence de certificat de qualif prof, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Références sur des travaux spécifiés : Les références consistent en la présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation. La présentation de références n'est pas admise au titre du désamiantage, seuls des certificats de qualification professionnelle équivalents au qualibat 1552 sont autorisés. Références sur des travaux spécifiés : Pour le lot n°2 : Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/06/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : STADE PERCEPIED - Travaux de désamiantage - démolition - VRD et fourniture - pose de modulaires avec travaux de pérennisation

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262660

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : - La présente consultation donnera lieu à un marché ordinaire, traité à prix forfaitaire

Lieu principal d'exécution du marché : 76600 - Le Havre

Durée du marché (en mois) : 8

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot : 1 :** Travaux de désamiantage/démolition/Vrd

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262660

Lieu d'exécution du lot : Le Havre

- **Description du lot : 2 :** Fourniture/pose de bâtiments modulaires et réalisation de travaux de pérennisation

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 44211100

Lieu d'exécution du lot : Le Havre

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : cf. article 4-3 du règlement de la consultation pour les modalités

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - annexes: clauses de dématérialisation - délais d'exécution: cf. article 3-2 du règlement de la consultation - Négociations: cf. article 7 du règlement de la consultation L'acheteur peut librement et de sa seule initiative décider d'engager, ou de ne pas engager, des discussions avec tout ou partie des candidats ; celles-ci ne constituent ni une obligation pour l'acheteur ni un droit pour les candidats, qui demeurent tenus par leurs offres initiales pendant tout le temps de leur validité. - Le délai de validité des propositions est de 210 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. - Critères de jugement des offres : cf. article 6 du règlement de la consultation 1. Valeur technique notée sur 60 2. Prix des prestations noté sur 40

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2026